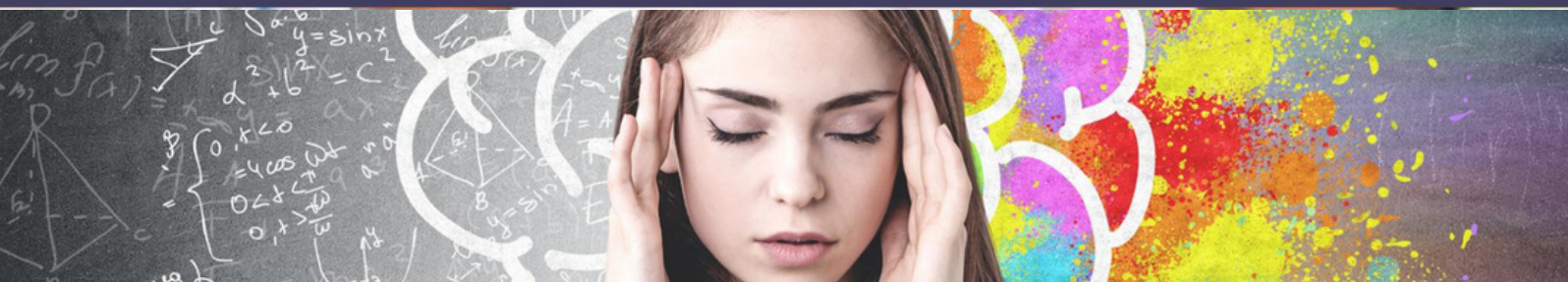




INTRA
SUR MESURE

Prévention des risques psychosociaux – Niveau 2

Acteurs de prévention, encadrants, RH, Direction



Objectifs La formation de deux jours vise à approfondir la compréhension des risques psychosociaux (RPS), à identifier leurs causes et leurs manifestations, et à développer des stratégies de prévention adaptées. Elle permet aux participants d'élaborer des actions concrètes pour améliorer le bien-être au travail et prévenir les situations de crise.



Public visé

Acteurs de prévention, encadrants, RH, Direction



Pré-requis

Pour suivre cette formation, aucun pré requis n'est nécessaire.



Nombre de participants

8/10 personnes maximum.



Durée

14 heures soit 2 jours – formation sur mesure pouvant faire l'objet d'une adaptation spécifique.



Intervenant(s)

Formateur spécialisé dans les risques psychosociaux



Attribution finale

Attestation de stage.

- **Présentation, tour de table et objectifs de la formation :**
- **Introduction aux risques psychosociaux : Comprendre les bases**

- Les différents types de RPS (stress, épuisement, violence au travail).
- Enjeux pour l'entreprise et les salariés.
- Cadre légal et responsabilités : droits, devoirs et sanctions.

- **Identification des facteurs de RPS : où se cachent les risques ?**

- Distinguer Analyse des facteurs organisationnels, relationnels et individuels.
- Reconnaître les signaux d'alerte.

- **Méthodes d'évaluation des RPS : construire une analyse solide**

- Présentation des outils d'évaluation et reconnus.
- Implication des acteurs clés : management, instances représentatives, salariés.

- **Stratégies de prévention et d'action : anticiper pour mieux agir**

- Prévention primaire : élimination des facteurs de risque.
- Prévention secondaire : réduction des effets du stress
- Prévention tertiaire : accompagnement des salariés affectés.

- **Gestion des situations de crise : Que faire en cas d'événement critique ?**

- Protocoles en cas d'événements traumatiques
- Rôles des acteurs internes et externes

- **Elaboration d'un plan d'action personnalisé : Vers une application concrète**

- Objectif visé
- Actions spécifiques
- Échéance et indicateurs de succès

Une formation personnalisée et une prise en compte de votre contexte par une analyse préalable de vos risques spécifiques

• **Échanges d'expériences et mises en situation réalistes :** Les participants analysent ensemble leurs propres expériences puis expérimentent différentes méthodes pour résoudre ces mêmes expériences difficiles.

Exercices pédagogiques spécifiques avec mises en situations basées sur des cas concrets, selon le vécu et les expériences des stagiaires.

Débriefings sur les différents exercices



Méthodes et Moyens Pédagogiques

Interaction permanente entre les participants et le formateur; Exercices pédagogiques et de nombreuses

mises en situations et jeux de rôles. Quiz interactifs
Utilisation d'un ordinateur et présentation Power Point.



Documents Pédagogiques

Support de cours spécifique avec Boîte à outils et fiches pratiques remises aux apprenants



Suivi / Évaluation

Évaluation tout au long de la formation.

Évaluation de la formation par les stagiaires concernant les objectifs et la qualité.

Responsable Pédagogique : Fabrice Rousseau



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

BRINKS
FORMATION

Brink's Formation | 41 boulevard Romain Rolland | CS 10024 | 75685 Paris cedex 14 | Tél. : 01.47.40.10.10. SRL au capital de 7 625 euros | 399 309 749
RCS Paris, et déclarée auprès de la Préfecture de région sous le n° 11 94 07451 94 | APE 85.59A | TVA INTRA : FR 17 399 309 749. Autorisation administrative n° AUT-075-2122-06-22-20230334523 du 22/06/2023. Article L612-14 du Code de la sécurité Intérieure : l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Retrouvez nos centres et calendriers sur notre site internet : www.brinksformation.fr